Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 739

Artikel: Intox estivale
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017066

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
Nº 739 9 août 1984

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs
Vingt-et-unième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Pierre Lehmann
Charles-F. Pochon

Points de vue:
Hélène Bezençon
Gil Stauffer

739

Domaine public

Société secrète

Après l'accord de coopération signé au début de l'année par la Belgique, la France, la RFA, le Royaume Uni et l'Italie au chapitre des surgénérateurs (Superphénix de Creys-Malville), l'Association pour l'Appel de Genève (APAG) vient de mettre l'accent, entre autres, sur l'un des aspects les plus cruciaux de la «société du plutonium».
Citons: «Les dangers inhérents au plutonium sont tels que, afin de prévenir notamment le terrorisme nucléaire, les Etats intéressés ont été contraints d'élargir les domaines couverts par le secret et de restreindre la liberté scientifique de certains chercheurs, privant par là même gouvernants et gouvernés des données critiques qui leur seraient nécessaires pour prendre des décisions raisonnables en matières nucléaires».
L'information confisquée. Et il sera simple ensuite de disqualifier les esprits critiques en mettant simplement en cause leur compétence et leur capacité de s'exprimer en toute connaissance de cause. Refrain connu.

TV: toujours plus

Concurrence télévisuelle effrénée en France: la mise en service de Canal Plus (films à la chaîne) dès novembre de cette année inquiète les trois chaînes existantes. A juste titre: Canal Plus, c'est aujourd'hui un effort de promotion gigantesque dans les trois régions qui seront les premières à pouvoir capter les programmes, Paris, Rhône-Alpes et Provence-Côte d'Azur; ensuite une image de marque de «divertissement» qui semble d'ores et déjà séduire les futurs abonnés; bref une menace pour les ressources des TV déjà installées.
Première parade envisagée: l'ouverture des petits écrans dès le matin pour ne pas laisser le champ libre à la nouvelle venue. Les projets sont prêts depuis longtemps, mais pour le moment les pouvoirs publics s'effraient des dépenses supplémentaires qu'une telle politique de présence impliquerait, et ils prêchent la mise en commun des ressources disponibles aux trois PDG concernés. Combat d'arrière-garde: la surenchère horaire paraît impossible à juguler, face à des médias privés qui sauteront dans tous les créneaux libres.
Répercussions inévitables pour la SSR: les programmes de midi n'ont-ils pas été lancés récemment avec le souci de répondre à la présence française à ces heures-là et d'empêcher ainsi les téléspectateurs de rester «coincés» sur les chaînes offrant leurs services les premières? La Suisse suivra-t-elle le mouvement français? Impasse financière en vue. A chacun ses moyens.

Intox estivale

Dernière phase de l'intoxication. L'Union centrale des associations patronales suisses, répondant à la consultation engagée sur l'avant-projet de loi fédérale sur les services de placement et de prêt de personnel, note entre autres (texte cité par la Société pour le développement de l'économie suisse): «Confier le service de placement à l'Etat ne s'impose nullement, d'autant moins en une période comme la nôtre, où la population dans son ensemble ne cesse de réclamer «moins d'Etat». Sic: on a payé pendant des années des agences de pub pour imposer le slogan «moins d'Etat», pas de raison de ne pas en profiter. La «population dans son ensemble» a bon dos.

Ce n'est donc qu'au début du mois de septembre (DP 741 du 7.9.) que «Domaine Public» reprendra son rythme de croisière hebdomadaire. D'ici là, nous ne toucherons au port qu'une fois, pour DP 740 du 24 août. A bientôt.